

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 44

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 3/54 :

CPTS (Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé) Australe : Désignation
d'un(e) représentant(e)

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Héléna, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Héléna), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa).

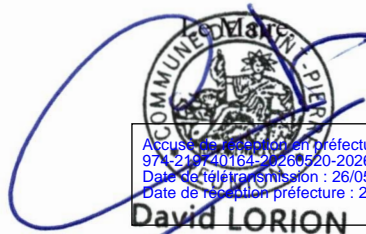
ABSENTS :

MM. POTHIN Henri-Claude, K/BIDI Emeline, DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.



Accusé de réception à la Préfecture
974 21 40 164 - 26/05/2026-3-54-DE
Date de réception : 26/05/2026
Date de réception préfecture : 26/05/2026

David LORION

Affaire n°3/54 : CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Australe : Désignation d'un(e) représentant(e).

Direction Générale des Services

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une CPTS peut associer des professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, etc.) qui souhaitent s'organiser ensemble pour répondre à des besoins de santé identifiés d'un même territoire.

A Saint-Pierre, la CPTS Australe couvre notre Commune ainsi que celles du Tampon et de l'Entre-Deux, avec les objectifs suivants :

- Améliorer l'accès aux soins,
- Améliorer la qualité et la pertinence des soins,
- Coordonner des parcours de santé et de prévention auprès de la population,
- Contribuer à la gestion de crises sanitaires,
- Œuvrer à l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.

Les statuts de cette association prévoient que la Commune de Saint-Pierre dispose d'un siège au sein de son conseil d'administration.

A ce titre, il est proposé de désigner un(e) représentant(e) de la ville au sein de la CPTS australe.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE DESIGNER Madame Nicole KICHENIN** comme représentante de la Ville au sein du Conseil d'Administration de la CPTS Australe,
- **D'AUTORISER le Maire ou à défaut l'adjoint(e) délégué(e), à SIGNER tous documents relatifs à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

